

Réponses de Philippe Klein

Questionnaire du CIQ Cézanne – Vallée de la Torse

Le quartier Cézanne–Torse est l'un des plus beaux et des plus naturels d'Aix. Il mérite une attention particulière, fondée sur la concertation avec les habitants et la préservation de son équilibre entre nature, mobilités et qualité de vie.

Question 1 – Concertation avec le CIQ

La relation entre la municipalité et les habitants doit être profondément renouvelée.

Ma vision de la gouvernance est la suivante : gouverner « du bas vers le haut », c'est-à-dire écouter les habitants et partir de leurs besoins réels pour construire l'action publique.

Dans cet esprit, je m'engage à :

- instaurer un dialogue structuré et régulier avec les CIQ, acteurs essentiels de la démocratie locale ;
- organiser au minimum deux réunions par an avec chaque CIQ, associant les élus concernés et les services municipaux ;
- informer les CIQ en amont des projets impactant le quartier, afin que leurs observations puissent réellement être prises en compte ;
- désigner pour chaque quartier un élu référent clairement identifié.

Je souhaite également mettre en place un budget dédié aux initiatives citoyennes de quartier.

Ainsi, chaque année, une enveloppe sera votée pour chaque quartier sur des critères précis (exemple : nombre d'habitant) afin de financer des projets concrets proposés par les habitants et soutenus par les CIQ : petits aménagements de proximité, améliorations du cadre de vie, équipements légers ou initiatives favorisant le lien social.

L'objectif est de permettre aux habitants d'être non seulement consultés, mais aussi acteurs des améliorations concrètes de leur quartier. Cette attribution sera publique et se fera en toute transparence afin de garantir l'équité entre tous les quartiers et villages d'Aix-en-Provence

Question 2 – Aménagements de la voirie du quartier

Le quartier Cézanne–Torse est à la fois un espace résidentiel, un espace naturel remarquable et un lieu de déplacement important.

L'objectif doit être d'organiser l'espace public de manière plus équilibrée, entre piétons, cyclistes, transports collectifs et automobilistes.

Je suis favorable :

- à la mise en œuvre effective de zones à 30, avec des dispositifs réels d'apaisement de la circulation ;
- à la mise aux normes de trottoirs, pour la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
- au développement cohérent des mobilités douces, notamment via des rues-vélos permettant de relier les quartiers au centre-ville en sécurité ;
- à la création de liaisons piétonnes continues.

Concernant la création d'une nouvelle voie automobile dans ce secteur, je partage la nécessité de préserver les espaces naturels et les équilibres des quartiers.

Enfin, je suis favorable au développement de transports collectifs reliant efficacement les parcs relais, afin de réduire le trafic de transit.

Question 3 – Promenade du Roc Fleuri

La promenade du Roc Fleuri constitue un espace naturel remarquable qu'il faut protéger et valoriser.

Mon objectif est de préserver cet espace tout en permettant aux habitants d'en profiter dans de bonnes conditions.

Je soutiens :

- la création d'une passerelle piétons-cyclistes sur le Baret, qui permettrait de mieux relier les quartiers voisins ;
- l'amélioration des liaisons vers Bibémus et les espaces naturels environnants ;
- des aménagements légers et respectueux du site (plantations, bancs, cheminements).

La protection contre les incendies devra également être renforcée.

Concernant la bastide du Grand Baret, la possibilité d'une acquisition publique pourra être étudiée.

Question 4 – Espaces de convivialité de la Plaine Nature

La Plaine Nature constitue un équipement important pour la ville et pour ce quartier.

L'accueil doit être conçu comme un véritable lieu de vie, et non uniquement comme un équipement fonctionnel avec des espaces de rencontre et de convivialité, des locaux associatifs et ce en concertation avec les CIQ et les associations sportives pour définir ce projet.

Question 5 – Parc pour enfants (legs Constant)

Le respect des volontés du donateur est une question de responsabilité juridique, et la réalisation du parc pour enfants prévu dans le cadre du legs Constant mérite d'être poursuivie.

Si l'audit des comptes de la ville le permet, les crédits nécessaires devront être intégrés dans la programmation budgétaire, afin de permettre la réalisation effective de cet équipement attendu par les familles du quartier.

Question 6 – Gestion de la fête foraine

L'imperméabilisation du parking Carcassonne est une erreur monumentale pour le bien-être des habitants du quartier et des aixois.

La fête foraine fait partie des traditions populaires appréciées des Aixois. Elle doit toutefois être organisée dans le respect de la qualité de vie des riverains.

L'expérience des dernières années montre que son implantation actuelle sur le parking Carcassonne entraîne des difficultés importantes pour les habitants du quartier : nuisances sonores, circulation accrue, stationnement anarchique et perturbations du fonctionnement normal du quartier pendant plusieurs semaines.

C'est pourquoi je considère qu'il est nécessaire d'ouvrir la réflexion sur le déplacement de la fête foraine vers un site plus adapté (la Constance ?), permettant d'accueillir cet événement dans de meilleures conditions pour tous.

Mon objectif est double :

- préserver cette manifestation populaire, appréciée par de nombreux Aixois ;
- mettre fin aux nuisances importantes que subissent aujourd'hui les habitants du quartier.

Dans cette perspective, je proposerai d'engager, dès le début de la mandature, un travail de concertation avec les forains, les CIQ et les services de la ville afin d'identifier un site plus approprié, permettant notamment :

- une meilleure gestion du stationnement ;
- une accessibilité facilitée ;
- une réduction des nuisances pour les riverains.

Dans l'attente d'une solution durable, des mesures devront être prises pour mieux encadrer l'organisation de la fête foraine actuelle, notamment en matière de stationnement, de circulation et de contrôle des nuisances.

Question 7 – Parc naturel urbain

Le parc naturel urbain constitue un élément majeur du patrimoine environnemental d'Aix.

Je suis favorable :

- à la poursuite des améliorations possibles et proposées par les CIQ ;
- à la continuité des cheminements piétons et cyclables ;
- à l'extension du parc vers la vallée de l'Arc et le plateau de Bibémus, lorsque cela est possible.

La valorisation des espaces naturels constitue également un élément essentiel de la stratégie d'adaptation de la ville au changement climatique.

Question 8 – Préserver le caractère vert du quartier

L'un des objectifs de mon projet municipal est de faire d'Aix la ville qui progresse le plus rapidement dans l'adaptation au changement climatique.

Cela passe notamment par :

- une végétalisation massive et intelligente de la ville ;
- la plantation d'arbres résistants à la chaleur ;
- la préservation des arbres existants ;
- la végétalisation des espaces publics et des parcelles municipales.

Les quartiers verts d'Aix doivent être préservés et renforcés, car ils constituent un atout majeur pour la qualité de vie et la lutte contre les îlots de chaleur.

Question 9 – Risque incendie et points d'eau incendie

La prévention des incendies est un enjeu majeur dans les quartiers proches des espaces naturels.

Je souhaite :

- clarifier la situation des points d'eau incendie et résoudre les éventuelles divergences entre diagnostics ;
- renforcer les équipements nécessaires à la défense contre l'incendie dans les zones les plus exposées ;
- améliorer la gestion et l'entretien des espaces naturels afin de réduire les risques.

La sécurité des habitants nécessite une coordination étroite entre la commune, l'État et les services de secours.